

Carte

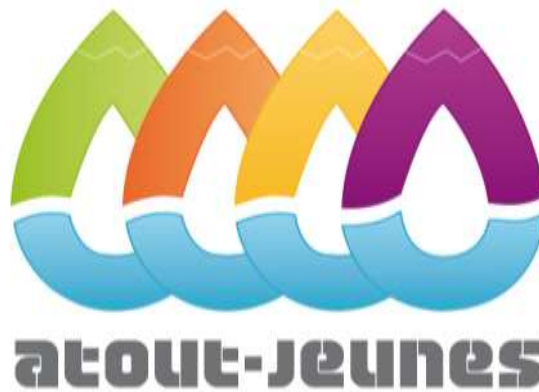
Bourse

Animation

Formation

Conférence

PROJET



Un collectif au service de 4 territoires



La Biolle - Saint Ours



1) Contexte

1.1) Origine du projet

Le collectif Atout Jeunes a un projet, qui émane d'une idée, un constat, un manque, une volonté, une envie, ...

Dès 2007, les coordinateurs jeunesse des cantons aixois développent des actions communes comme par exemple la mise en place d'un BAFA inter-cantonal. C'est la première action contractée par plusieurs territoires, l'inter-canton est né. D'autres actions ont par la suite été développées au travers d'une réflexion globale sur la jeunesse du territoire et perdurent notamment grâce à une forte volonté politique.

1.2) L'évolution du projet

La mutualisation des forces est apparue comme une évidence. Les actions, gérées par les coordinateurs jeunesse des territoires du collectif, continuent d'évoluer.

Les financements, actés par des conventions entre territoires, permettent de poursuivre le développement. De nouveaux territoires ont émis le souhait d'intégrer le collectif dans la totalité de ces actions (comme le canton d'Albens à partir de 2012) ou pour une partie de ces actions.

Dès 2013, au vue de la réussite de chacune de ces actions, un poste de chargé de mission à temps plein a été créé afin de mener à bien le projet du collectif. La stabilisation puis le développement des actions existantes, et enfin le développement de nouvelles actions « enfance et jeunesse » sont les principales missions qui lui incombent.

1.3) Le sens du projet

S'il y a un mot clé à retenir dans le projet du collectif Atout-Jeunes, cela serait « partenariat ». En effet, la réflexion et le déploiement des actions sur plusieurs territoires permet une démultiplication de la force. Ce mode de fonctionnement semble être précurseur sur le département et correspondrait à une logique d'avenir.

2) Le collectif Atout-Jeunes

2.1) Définition

Le collectif Atout-Jeunes, c'est un regroupement de structures publiques et associatives, créé en 2007, œuvrant pour l'enfance et la jeunesse, sur les territoires d'Entrelacs/La Biolle/Saint Ours, d'Aix nord, d'Aix centre, d'Aix sud, financé par le la CAF de Savoie, le Conseil départemental, l'état et les communes des territoires.

Ainsi, chaque année, les actions du collectif, c'est :

- Plus de 2100 adhérents à la carte Atout-Jeunes,
- Plus de 12 projets accompagnés et financés,
- Plus de 250 parents et professionnels à nos conférences,
- Plus de 45 jeunes en moyenne en animation et séjour,
- Plus de 35 jeunes formés au BAFA,
- Plus de 50 professionnels à nos formations.

2.2) Objectif

L'objectif principal du collectif Atout-Jeunes est de mettre en synergie les forces du territoire pour proposer des actions sur les thématiques « enfance et jeunesse » !

2.3) Les acteurs

Service Enfance Jeunesse d'Entrelacs / La Biolle / Saint Ours

La commune d'Entrelacs, sis centre administratif René Gay, 89 place de l'église, BP 9003 Albens - 73410 Entrelacs, est représentée par son maire, Monsieur Bernard Marin.

ACEJ : Association de Communes Enfance Jeunesse

L'Association de Communes Enfance Jeunesse (ACEJ), sis 66 place de la Mairie 73100 Grésy-sur-Aix, est représentée par son président, Madame Gaelle Baré.

Service enfance jeunesse d'Aix les Bains

La ville d'Aix les Bains, sis place Maurice Mollard 73100 Aix-les-Bains, est représentée par son maire Monsieur Renaud Beretti.

Planèt'Jeunes : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

Le Sivu Planet' Jeunes, sis 445 Rue Louis Armand 73420 Méry, est représenté par sa présidente, Madame Myriam Monange.



2.4) Fonctionnement

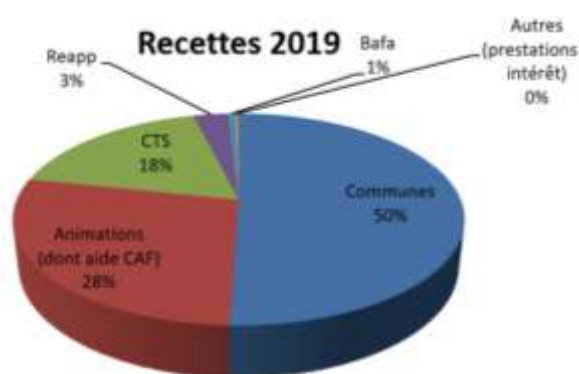
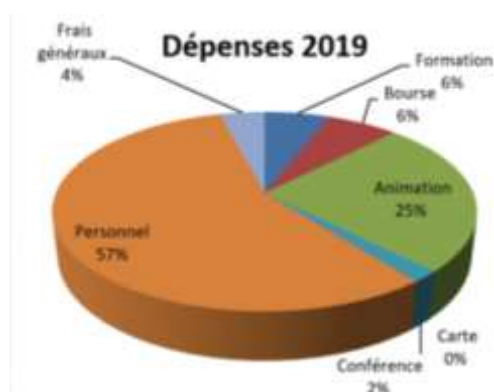
Les actions sont majoritairement financées par les territoires d'Entrelacs/La Biolle/Saint Ours, d'Aix nord, d'Aix centre et d'Aix sud. Les concours financiers soumis à la règle de l'annualité budgétaire sont fixés lors du vote du budget primitif de chaque structure et formalisés annuellement. L'ACEJ assure la gestion financière et administrative.

Il est établi un comité technique composé du coordinateur jeunesse de chacun des signataires de la convention de gestion du chargé de mission. Ce comité a pour mission de veiller à la mise en œuvre de la politique enfance-jeunesse inter-cantonale et valider les actions menées par le chargé de mission. Il se réunit tous les 2 à 3 mois.

Il est établi un comité de pilotage qui est chargé d'impulser la politique enfance-jeunesse inter-cantonale et valider les orientations. Il est composé des élus signataires de la convention de gestion du chargé de mission. Ce comité se réunit deux fois par an.

2.5) Budget :

	Dépenses 2019	Prévisionnelle 2020		Recettes 2019	Prévisionnelle 2020
Formation	4 725 €	5 000 €	Communes	41 150 €	48 270 €
Bourse	5 140 €	6 000 €	Animations (dont aide CAF)	22 606 €	20 000 €
Animation	19 981 €	20 000 €	CTS	14 500 €	15 000 €
Carte	0 €	0 €	Reapp	2 450 €	3 500 €
Conférence	1 496 €	3 000 €	Bafa	500 €	500 €
Personnel	45 035 €	47 500 €	Autres (prestations + intérêt)	190 €	100 €
Frais généraux	3 235 €	4 000 €			
TOTAL	79 612 €	85 500 €	TOTAL	81 396 €	87 370 €
Ecart recettes - dépenses				1 784 €	1 870 €



3) Les valeurs du projet éducatif

Voici les valeurs qui définissent les grandes orientations du projet éducatif:

CITOYENNETE
AUTONOMIE
DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES
OUVERTURE D'ESPRIT ET CURIOSITE DU JEUNE

Ces valeurs sont précisées par des objectifs opérationnels et les 5 moyens pour y accéder : la carte Atout-Jeunes, la bourse Atout-Jeunes, les animations Atout-Jeunes, les conférences Atout-Jeunes et les formations Atout-Jeunes.

3.1) La carte Atout-Jeunes

A) Objectifs

- Faciliter l'accès aux pratiques culturelles, sportives, et aux loisirs de proximité pour les jeunes de 11 à 25 ans résidant sur l'un des 3 territoires aixois ou d'Entrelacs/La Biolle/Saint Ours, et de toucher le public éloigné des pratiques culturelles et sportives par le biais de réductions accordées sous forme de remises financières, ou tout autre moyen à la convenance des partenaires ;
- Développer le partenariat entre les associations, commerces et autres organisations locales et les structures d'accueils jeunesse.

B) Présentation / Fonctionnement

La carte Atout Jeunes a été créée le 11 février 2010. Il s'agit d'une carte nominative à utiliser chez tous les partenaires répertoriés dans le passeport et sur www.atout-jeunes.fr. La carte, valable un an de date à date, s'adresse à tous les jeunes de 11 à 25 ans résidant ou étant scolarisé sur le territoire.

Elle offre des promotions et avantages pour pratiquer une activité dans un club ou une association, acheter un livre, aller au cinéma ou à un spectacle, acquérir du matériel, améliorer le quotidien, ...

L'adhésion se fait gratuitement, un justificatif d'appartenance au territoire et une photo d'identité. Les jeunes peuvent ainsi faire l'acquisition de la carte à tout moment de l'année. La vente s'effectue par deux moyens, à savoir les actions de ventes ponctuelles et les points de ventes.

3.2) La Bourse Atout-Jeunes

A) Objectifs

- Soutenir financièrement et accompagner les jeunes à développer des projets individuels et collectifs.
- Valoriser les projets du territoire afin de susciter l'envie de création de projets envers la population 14-25 ans des 3 territoires Aixois et d'Entrelacs/La Biolle/Saint Ours.

B) Présentation / Fonctionnement

La Bourse Atout-Jeunes est un accompagnement et une aide financière pour les projets individuels et collectifs, à l'initiative des jeunes de 14 à 25 ans résidant sur l'un des 3 territoires aixois ou d'Entrelacs/La Biolle/Saint Ours. Le montant attribué varie entre 100€ et 800€.

Différents critères permettent de définir un montant d'attribution (intérêt pour les porteurs du projet et pour l'environnement, implication de chacun, nombre de participants, ...)

3.3) Le cycle de conférences Atout-Jeunes

A) Objectifs

- Proposer un soutien parental avec des propositions de thèmes autour de la parentalité
- Apporter un soutien aux initiatives des collèges et lycées à l'attention des parents
- Apporter une cohérence territoriale pour éviter les redondances pour les parents et les professionnels

B) Présentation / Fonctionnement

Les conférences sont organisées en alternance sur les 4 territoires porteurs de l'action. Les thématiques de conférence proposées en réflexion avec les partenaires de terrain afin de répondre au plus proche aux attentes du moment. Les publics visés sont : les parents, les professionnels en lien avec l'enfance et la jeunesse, les jeunes.

3.4) Les animations « Atout-Jeunes »

A) Objectifs

- Faire se rencontrer les acteurs et jeunes du territoire
- Favoriser un comportement citoyen
- Mettre en réseau les savoirs, savoir-faire et savoir-être

B) Présentation / Fonctionnement

Les différentes structures se regroupent pour organiser des activités et des séjours. Des animations sont organisées à chaque période de vacances. Le séjour jeunesse est construit chaque année sur la période de printemps ou d'été. Le séjour enfance a été créé depuis 2015 en période de vacances estivale.

Des sorties familles et sorties jeunes sont régulièrement proposés par le collectif.

Un évènement enfance jeunesse est organisé chaque année pour faire découvrir des ateliers ludiques et de sensibilisations.

Un animateur de chaque territoire représente sa structure et s'investit dans les actions du collectif.

Des outils partagés permettent d'aider les professionnels dans leurs quotidiens.

3.5) La formation Atout-Jeunes

A) Objectifs

A.1) BAFA

- Former et fidéliser une équipe d'animateurs et formateurs locaux pour les accueils de mineurs
- Assurer une continuité entre la formation théorique et la formation pratique
- Proposer un service à un coût attractif

A.2) Formations professionnelles

- Proposer des formations pour les professionnels de l'animation enfance / jeunesse, ainsi que pour les occasionnelles
- Mutualiser les moyens et les publics
- Proposer une action de cohérence territoriale

B) Présentation / Fonctionnement

B.1) BAFA

Les territoires désignés dans la convention de partenariat se coordonnent, en lien avec Ligue de l'enseignement de Savoie pour organiser une session de formation générale BAFA (8 jours) qui a lieu tous les ans lors des vacances de printemps.

B.2) Formations professionnelles

La formation Atout-Jeunes est destinée aux professionnels de l'animation enfance / jeunesse, ainsi que pour les occasionnels et les saisonniers. Les formations proposées sont variées et le contenu de chacune permet d'acquérir le savoir, le savoir être et les savoir-faire nécessaires à l'exercice du métier d'animateur ou directeur.